



PXD® Mural (PXDM9)

Parement sain et écologique très résistant en fibres de bois idéal pour la création de murs, cloisons et plafonds respirant, spécialement étudié pour la construction écologique.

Avantages :	Très solide, rigide, insensible aux chocs. Parfaite stabilité dimensionnelle. Résiste à l'accrochage d'objets lourds. Facile à scier, percer, clouer et visser. Résistant à l'humidité et à la moisissure. Recyclable. Déchets combustibles.	
Composition :	Fibres de bois naturelles issues de forêts non traitées, liées avec la résine du bois (aucune autre colle synthétique rajoutée).	
Domaines d'application :	Voile intérieur des murs à ossature bois, pour concept de parois respirantes. Doublage de murs. Sous-toiture. Faux plafonds ... Réalisation de cloison de distribution en milieu sec. Ne convient pas pour les locaux humides, utiliser le PXD Trempé.	
Format de livraison :	Panneau Palettes de 60 plaques (175,68m ² – 1140 kg)	
Formats et épaisseurs :	1,2 x 2,44 m	9,2 mm
Surface utile :	2,92 m ²	
Densité :	700 kg/m ³	
Résistance à la flexion :	15 MPa	
Résistance à la tension :	>6 MPa	
Module d'élasticité :	3000 MPa	
Résistance transversale à la traction :	0,2-0,4 MPa	
Module de cisaillement :	1300 MPa	
Gonflement (après immersion 24H) (EN317):	15 %	
Absorption eau (après 24H) :	20-25 %	
Coefficient de résistance à la diffusion μ :	25	
Equivalent lame d'air sd :	0,23 m	
Teneur en formaldéhyde Classe E1 :	< 0,13mg/m ³	
Classe d'émission formaldéhyde :	E1 (< 0,12 mg/m ³ ou < 8 mg/100 g)	
Emission de formaldéhyde :	0,02 mg / m ³ d'air (méthode de la chambre)	
Teneur en formaldéhyde :	1,8 mg / 100 g (méthode en perforation)	
Classement au feu :	Euroclasse D-s2, d0	
Marquage CE Selon NF-EN-13986 Classe Medium Board MBH EN 622-3		
Mise en oeuvre :	Les panneaux se travaillent très facilement à l'aide d'un outillage traditionnel. Ils peuvent être sciés, rabotés, percés, vissés ou cloués. Fixation : les panneaux sont fixés sur l'ossature bois à entraxe 40cm, à l'aide de vis acier inoxydable de 40 mm ou avec des clous galvanisés torsadés à	

têtes plates de 50 x 23 mm.

Les fixations au centre des plaques seront espacées de 30 cm, et en périphérie de 15 cm. En périphérie, positionner les fixations à 10 mm minimum du bord du panneau.

Cas particuliers : pour les cloisons ou doublages avec des finitions lourdes type enduits traditionnels..., l'entraxe conseillé des montants sera de 30cm, et au maximum de 40 cm. (Utilisation possible sur ossature à entraxes 60 cm pour des cloisons non soumises à des contraintes particulières).

Collage : à l'aide d'un mastic colle recouvrable (type MCUNIB). Déposer des plots environ tous les 30 cm sur les montants. Collage des chants à joints pleins.

Traitement des joints et têtes de vis ou clous :

1- Finition moderne : le joint reste ouvert 2 à 3 mm et les angles supérieurs du panneau auront été chanfreinés (Grain d'orge type Lambris). Clous inox à tête bombée alignés à la règle.

2-Finition colombage : les joints seront recouverts de chant-plats ou faux colombages.

3- Rejointoiement : avec un enduit souple adapté aux panneaux fibres de bois et un caliquot, suivi d'un enduit de lissage pour uniformiser l'ensemble de la surface.

Préparations du panneau : neutraliser les éventuelles inscriptions à l'encre par ponçage puis par recouvrement avec une primaire isolante.

Finitions : pour toutes finitions, préparer le fond et faire un essai préalable (possibles remontées de tanin contenu dans certaines fibres). Valider l'essai.

Sur côté lisse :

1- Finition tapisserie : primaire puis encollage et pose tapisserie .

2- Finition peinture : une primaire, puis une à deux couches de peinture couvrante.

Sur côté strié : enduits traditionnels ou décoratifs, sur une primaire d'accrochage.